

L'ABEILLE.

IMPRIMERIE PAR J. BAYON, DELAÏE & C^o. NOUVELLE-ORLÉANS: JEUDI (MATIN), 29 JUILLET 1830.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 29 JUILLET.

Nous avons reçu hier des journaux de la Havane, contenant des nouvelles de Madrid jusqu'au 26 mai: elles ne sont pas très intéressantes.

Par des lettres de Cadix, du 1er juin, reçues en cette ville par la voie de la Havane, nous apprenons que le général Barradas ayant voulu entrer en Espagne, pour aller se justifier auprès de son monarque, a été arrêté à Victoria, et conduit aux fortifications de St. Sébastien.

FRANCE.

7 jours plus frais.

Le navire Bingham, arrivé hier de Bordeaux, a apporté des journaux de cette ville jusqu'au 28 de mai. Une main respectable d'ici a eu la complaisance nous prêter une liasse de l'Indicateur: nous en avons fait les extraits suivants: D'après les nouvelles télégraphiques de Toulon, la flotte n'avait pas encore mis à la voile le 24 dans l'après-midi, à cinq heures; on attendait un vent favorable.

EXTERIEUR.

CORRESPONDANCE PARTICULIERE.

Paris 25 Mai.

L'enfantement ministériel que la Gazette faisait présenter hier au soir, est bien peu de chose. Une ordonnance qui nomme Mr. de Raineville, conseiller d'état en service ordinaire, et une autre qui autorise Mr. Ferdinand de Berthier à prendre part aux délibérations du conseil d'état: telles sont les deux grandes mesures qui ont été prises depuis l'adjonction de Mr. Peyronnet. Voilà qui ne rendra pas les élections moins libérales, et, dans ce moment, les élections de l'affaire de tout le monde. Mr. de Peyronnet serait bien d'être empêché d'arriver à la chambre, aussi par le-t-on beaucoup de coups d'états, du rétablissement de la censure, comme sous Mr. de Bourdonnais. Le conseil parait s'être assemblé pour ne rien décider, et aujourd'hui les délibérations viennent d'être interrompues par le voyage du Roi à Compiègne, où S. M. restera jusqu'à la semaine prochaine. On se rappelle que les voyages de Compiègne sont ordinairement le prélude et en quelque sorte le signal de quelque grande résolution.

Partout on s'occupe de dresser des listes de candidats. On ne peut trop recommander, dans tous les départements, que les électeurs se concertent longtemps à l'avance afin d'éviter les inconvénients de choix faits à la hâte et avec peu d'examen et de réflexion. Mr. de Peyronnet insiste toujours pour faire cesser l'interim au ministère de la guerre. Son candidat est Mr. de Clermont-Tonnerre, l'homme aux coups de collier de novembre 1827. Les différentes lettres que nous recevons des départements s'accordent à dire que, partout les électeurs constitutionnels sont déterminés à réélire les députés qui ont voté l'adresse. Ils voient dans ces réélections plusieurs avantages.

Par là ils assurent, dès le début de la chambre, une majorité contre le ministère.

Il tranchent ainsi les difficultés que pouvaient faire naître des rivalités et des prétentions qui, du reste, ne manquent pas de fondement. Enfin, par ce choix, ils adhèrent à des sentiments qui sont les leurs, et qui ont été aussi nettement que respectueusement exprimés.

De leur côté, les candidats qui avaient des titres à faire valoir, eussent le pas de bon droit à ceux qui, déjà, ont acquis des droits, et font tous leurs efforts pour être portés dans les collèges, qui ont à remplacer des députés ministériels. Cette bonne harmonie qui règne dans les rangs constitutionnels est un heureux augure, et doit amener la victoire. Le général Donnadieu est arrivé hier à Paris. On dit qu'il était venu pour postuler le ministère de la guerre à la place de M. de Bourmont, et qu'il avait pour concurrents les généraux Canuel et Despinoy, sans compter le général Contant, qui parait l'avoir emporté. D'un autre côté, on parle de créer une direction générale de la loterie, en faveur de M. de Bourmont. Ces bruits ne sont pas dénués de vraisemblance, et s'ils se réalisent, nous aurons l'administration la plus complètement homogène qu'il soit possible d'établir en France, dans un certain sens.

Peut-être est-il question d'une nouvelle conspiration qui avec l'expédition d'Alger ferait diversion aux changements ministériels et aux opérations électorales. On assure que la police militaire a dénoncé à M. le ministre de l'intérieur un volutier, se rendant de Chenevères à Lyon avec une quantité de COCARDES TRICOLORS renfermées dans des cartons. M. de Peyronnet débute heureusement.

L'escadre n'est pas encore partie; depuis deux jours les vents solaires continuent à régner, et il n'y a pas d'apparence que ce temps cesse avant plusieurs jours. Hier, une population immense, augmentée par un plus grand nombre encore d'étrangers, couvrait toutes les hauteurs de la rade. Tout le monde attend avec impatience le moment où l'escadre mettra sous voiles, et les étrangers surtout sont contrariés d'un retard qui les oblige à prolonger leur séjour dans notre ville.

L'escadre se compose de 103 bâtiments de guerre, et la flotille des transports de 300 bâtiments de commerce.

On dit que tous les bâtiments de guerre doivent partir en même temps que la 1ère division des transports chargés du matériel de l'armée; que la 2ème division partira 48 heures après; la 3ème division, 24 heures après la seconde; et qu'enfin la 4ème division, à laquelle se réuniront plusieurs autres bâtiments chargés à Cette et dans d'autres ports du Midi, partira cinq ou six jours plus tard.

Un bâtiment parti d'Oran, et qui vient d'arriver à Livourne, nous donne la nouvelle que 20,000 Bédouins sont arrivés, le 28 avril, à Alger, au secours du dey. Ces troupes ont apporté leurs vivres et leurs munitions. Le dey a fait présent à tous les chefs d'un grand manteau, en signe de son contentement.

Toutes les familles des consuls se sont retirées dans les campagnes, parce que le bruit général à Alger était que le 20 mai l'expédition française devait être arrivée sur les côtes d'Afrique.

On disait aujourd'hui que le prince Léopold avait adressé au duc de Wellington sa reconnaissance formelle à la souveraineté de la Grèce, et que Mr. Eynard avait reçu une lettre de S. A. R. dans laquelle elle lui faisait part de sa reconnaissance définitive.

Hier, à midi, les vents contraires retenaient encore notre flotte dans Toulon. L'amiral Duperré avait écrit au ministère de la marine

"Je suis fatigué de la surveillance des Anglais dans le port de Toulon. Je me confierai aux instructions que j'ai reçues; mais si le pavillon français est insulté, je saurai le défendre."

On n'a pas du tout d'accord avec l'Angleterre sur les suites de l'expédition. Cette seconde partie de la question soulevée par nos préparatifs contre Alger, est restée dans le vague. Elle pourrait faire naître des difficultés qui n'attendraient pas le résultat de conquête pour éclater. Il est entendu qu'en pareil cas, au lieu de débarquer à Alger, on débarquerait à Bugie, qu'on s'y établirait.

Toulon, 19 Mai.

Aujourd'hui les commandans des bâtimens ont lu à leurs équipages l'ordre du jour suivant, de l'amiral Duperré. Tous les marins ont fait éclater le plus vif enthousiasme, et les mots: Partons! Vive le Roi! ont été répétés plusieurs fois par les marins et soldats embarqués.

ORDRE DU JOUR.

Vaisseau la Provence, le 18 Mai.

Officiers, sous officiers et marins: "Appelés avec vos frères d'armes de l'armée expéditionnaire à prendre part aux chances d'une entreprise que l'honneur et l'humanité commandent, vous devez aussi en partager la gloire. C'est de nos efforts communs et de votre parfaite union que le Roi et la France attendent la réparation de l'insulte faite au pavillon français. Rappelons les souvenirs que pareille circonstance nous ont légués nos pères! Imitons-les, et le succès est assuré! Partons. Vive le Roi!!!"

Paris, 24 mai.

On lit dans le Journal anglais le Courier, du 21 de ce mois, l'article suivant, extrait d'une lettre de Messine, arrivée à Londres:

"Toute la flotte anglaise dans la Méditerranée, à l'exception de la Britannia, a fait voile pour Alger. Ce qui est resté dans la Méditerranée de l'escadre russe s'y rendra aussi. Cette mesure a lieu, dit-on, afin d'avoir soin de la vie et des propriétés des Européens qui pourraient se trouver à Alger. Cependant le bruit court qu'il y a de la méintelligence entre le consul anglais et le commandant de l'escadre française."

—On écrit de Marseille, le 19 mai:

"M. J. Paret et Beausquier, intendans de la santé publique à Marseille, ont été choisis par S. Exc. M. le ministre de la marine, pour établir un lazaret à Alger. Ces messieurs sont partis avec l'expédition. Des lettres reçues hier et aujourd'hui de divers points de l'Espagne, parlent de la réunion à Alicante d'un corps espagnol, destiné à faire partie de l'expédition d'Alger, en vertu d'une convention récente arrêtée entre les deux puissances."

"Des spéculateurs, agissant pour compte du munitionnaire de l'armée française, s'accaparent, depuis quelque temps, les produits du sol espagnol, dont leurs achats ont relevé le prix."

Nouvelles reçues par le Courier.

New York, 7 Juillet.

Le brick Claudio, arrivé le 30 dernier à Sag-Harbor, en trente-cinq jours de l'île de l'Ascension, rapporte qu'il a laissé la frégate de S. M. B. Sybille, commodore Collière. Les officiers de cette frégate affirmaient qu'ils avaient repris douze mille esclaves depuis qu'ils étaient en station sur les côtes d'Afrique. Les officiers de l'Atalapha, sloop de guerre qui se trouvait aussi à l'Ascension, rapportaient que la goëlette Albatross, de Ste. Hélène, expédiée à Sierra-Léon, avec des dépêches du commodore Collière, avait été abordée (long 8°. O.) par une goëlette pirate portant une voile latine, et que tout le monde à bord de la première avait été tué, excepté le charpentier et deux matelots qui s'étaient cachés dans la cale. — Commercial Ad.

—On a parlé, il y a quelques jours, d'un ouragan qui dans le mois d'Avril dernier a ravagé l'île de Ste. Catherine et la côte voisine. Un capitaine intelligent de ce port, écrit de Rio Janeiro, que cet ouragan eut lieu quelques jours avant son arrivée à Ste. Catherine, et quand il était éloigné de 60 à 70 milles de la côte. Il commença le soir du 14 avril et dura jusque vers le milieu de la journée du 15; pendant tout ce temps, presque rien ne put résister à sa fureur. Pendant un moment on crut que c'était l'éruption d'un volcan sous-marin, en ce que la mer au lieu de rouler ses vagues les unes après les autres, bouillait et s'élevait dans l'air, en lançant des pierres sur le pont du navire contre lequel elle battait. Pour donner une idée du déchirement des éléments, on dit que d'environ vingt-cinq navires qui se trouvaient dans le port, tous furent jetés à la côte, excepté un, le brick Sophia & Eliza, de Boston, seul navire américain; tous les autres étaient des navires du pays. Le capitaine dit: "ce qui excite le plus mon étonnement, c'est que pendant presque toutes ces deux terribles journées à Ste. Catherine, nous roulions dans un calme plat à soixante ou soixante-dix milles de la côte. Mon séjour dans cette île ne fut que de quatre jours; et le 2 courant, je suis arrivé juste un jour avant un autre coup de vent, dans lequel plusieurs navires furent plus ou moins endommagés, et dont quel ques uns sont arrivés ici ayant des matériaux, d'autres des voiles, &c."

New York, 5 Juillet.

—Mr. Torne, ministre mexicain, et M. Arroyo, secrétaire de la même république sont arrivés dans cette ville samedi soir et sont logés à l'Hotel Washington.

—L'empereur du Brésil a enfin reconnu formellement l'indépendance du Mexique, et a nommé un représentant pour résider près de cette république.

—Le navire anglais Adventure, commandé King, envoyé en découverte, est parti de l'Atalapha le 10 mars dernier pour se rendre dans son pays, après avoir inspecté le Détroit de Magellan et la côte occidentale du Chili et de la Terre de Feu.

—On lit dans une feuille de Baltimore: —Une maille poste fait maintenant le service journalier entre Matanez et la Havane. On travaille, sous la direction de don Francisco Hernandez, directeur général des postes de l'île, à augmenter sur d'autres routes les facilités de transport.

REPUBLIQUE ARGENTINE.

Buenos-Ayres, 8 Mai.

La maille de l'intérieur apporte des nouvelles qui ne sont pas très agréables. Le général Paez, poursuivant la victoire de Laguna Largo, a détaché une division de ses forces, sous le commandement du colonel Vidella Castillo, contre la province de Cayo; cet officier n'a éprouvé aucune difficulté à s'emparer de San-Luis, dont il a fait prisonniers le gouverneur et le garnison. Après cet exploit, il se dirigeait sur Mesdoza, quand il a été rencontré par une députation du gouvernement de cette province; et un traité de paix a été alors ratifié au camp de Vidella de la part du gouvernement de Cordova. Quelques difficultés s'étant élevées subéquemment, le colonel Vidella en étant requis est entré dans la ville. Toutefois, avant son arrivée le gouverneur Mr. Juan Corbalan, et le colonel Aldoa, avec 700 hommes de milice, s'étaient retirés à la campagne. Un nouveau gouverneur, Mr. Tomas Godey, a été nommé; par suite, plusieurs individus craignant pour leur sûreté, sont partis pour le Chili, mais en traversant les Cordillères ils ont été rencontrés et faits prisonniers. Parmi eux se trouvait Mr. Francisco Bustos, dernièrement ministre du gouvernement à San Juan.

Echegaray, gouverneur de San Juan a été obligé de s'enfuir; en conséquence, Mr. le colonel Juan Aguilar a été nommé pour le remplacer.

(British Packet.)

—Nous n'avons que la place d'annoncer que le changement de gouvernement aura lieu à Montevideo, n'a pas eu la moindre tendance à troubler la tranquillité publique dans cette ville. L'ex gouverneur, général Rondeau, est arrivé ici.

Buenos Ayres, 9 mai.

La sécheresse qu'il a fait cette saison a été infiniment destructive aux estancias — plusieurs propriétaires ont donné de tuer les troupeaux de ces établissements, par le manque d'eau et de pâturage pour les nourrir; d'autres ont préféré laisser leur troupeau courir en liberté dans les bois pendant l'hiver. Nous apprenons qu'il se trouve, d'ici à Tardif, de vastes portions du sol, sur lesquelles il ne croit absolument aucune herbe, et qui offrent l'aspect d'un désert de sable. Les gelées qui commencent ont beaucoup endommagé le peu de pâturage qui restait en quelques endroits.

Un journal du 1er mai contient une proclamation, tendant à défendre de tuer les chevaux dans la province de Buenos-Ayres, à cause des conséquences fatales qui en résultent pour l'agriculture et le labourage, autant que pour la conservation des races. Voici les termes de cette proclamation:

"A l'expiration des quatre mois qui s'écouleront à partir de cette date (23 avril) le commerce des peaux de chevaux par eau, sera défendu.

"Ceux qui contreviendront au présent décret, paieront pour chaque jument tuée, 20 piastres d'amende (monnaie courante), et 10 piastres pour chaque peau exportée ou qu'on aurait tenté d'exporter."

ANGLETERRE.

Londres, 23 mai.

Dans la Chambre des Communes, le 20 mai, sir Robert Wilson fit observer qu'on avait dit que le gouvernement anglais avait dépêché une frégate à Alger, pour en retirer tous les habitants anglais, et que l'escadre française qui bloque ce port avait empêché la frégate d'y pénétrer et l'avait contrainte à partir pour Malte. En conséquence, il désirait savoir si l'amiral français avait pris des mesures pour la sûreté des sujets anglais résidant dans cette ville.

Sir Robert Peel répondit à cette question, que pendant le blocus d'Alger par les Français, et sur la nouvelle qu'on pré parait contre cette ville une grande expédition, le gouvernement avait envoyé une frégate pour prendre à son bord les femmes et les enfants des sujets anglais, afin qu'ils ne se trouvaient pas dans la ville exposés aux horreurs du siège. La frégate arriva et les embarqua tous, excepté la femme du consul, qui était malade. Le commandant de la flotille française fit entendre au capitaine de la frégate anglaise, qu'il était en doute s'il pouvait, en suivant ses instructions, lui permettre de revenir chercher la femme du consul. Le gouvernement français, néanmoins, ayant appris ce fait, intervint et déclara que l'officier avait mal compris ses instructions, et qu'on n'avait aucune intention d'interrompre le système qui avait toujours été suivi entre les nations amies. M. Peel ajouta, que même avant le départ de la frégate anglaise le gouvernement français avait pris des mesures pour assurer la tranquillité de tous les Européens qui sont en Alger.

FEUILLETON.

—Nous voyons avec plaisir que le zèle de nos jeunes citoyens pour la défense du pays, ne fait que s'accroître chaque jour. Outre les nouvelles recrues qui dans la Légion de la Louisiane, viennent de grossir les rangs du Bataillon d'Artillerie, des compagnies des Grenadiers, Voltigeurs, &c nous voyons s'en former une nouvelle, sous le nom de Compagnie des Travailleurs Louisianais; elle est déjà très-nombreuse, et l'exactitude qu'elle met à s'exercer, autant que l'élégance de son uniforme, présagent d'avance qu'elle sera une des plus belles du beau corps dont elle fait partie. Les Officiers qui la commandent sont des créoles du pays.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Expéditions.

Navire Charles Whiston, Yorke, Liverpool, Lockhart & Arrott.

Navire Ohio, Garvin, New-York, H W Barstow Goel. New-York, Winchester, Maguolia, capt. Sloop Hetta, Lewis, Matagorda, M Barnette Arrivés.

Bateau de remorque Pilot, Stark, de la mer, avec le navire paquebot Russell, la goëlette de la douane Ingham, et les goëlettes Teta, Galga, Loretta, Libra, Zimpoatoca, et Mercia. L'aimé en dehors de la barre, le navire Hingham de Bordeaux, et la barque Lady Douglas, de Liverpool — Le Shark et le porpoise étaient avec eux. Le navire Superior était à l'ancre en dehors.

Navire Hingham, C. P. Buckley, Bordeaux en 49 jours avec un chargement assorti à divers consignataires, dont les noms se trouvent dans la partie anglaise.

Barque Andalousie, de Liverpool en 56 jours, avec un chargement assorti à divers consignataires.

Navire paquebot Russell, Greenleaf, en 24 jours de New-York, à H. W. Barstow, avec un chargement assorti. (Pour les noms des consignataires, voyez la page Anglaise.)

Goël Teta, Jover, de la Havane.

Goël Galga, Daunes, de Tagua.

Goël Mercia, Lopez, de Campêche.

Goël Tecompositico, Sanchez, de la côte.

Goël de la Douane Ingham, lieutenant Wilson, de New-York, devant remplacer la goëlette Louisiana.

Goël Emeline, Moore de N. York.

Goël Loretta, Marcos Brigidoda Havane.

Un charbon de Louisiulle, avec 864 bds farine, 40 mos maïs, 44 bis pois à Townley & Prieur.

Un charbon de Louisiulle, avec 53 bds tabac, 325 bis farine, 10 do. whiskey, 22 do. farine de maïs au propriétaire à board.

Deux charbons du Tennessee, avec 739 balles coton à N & J Dick & Co; 16 do à Cooper, Caruthers & Co.

MEMORANDA.

En charge à St. Yago de Cuba pour ce port, goëlette Resper, Nelson, départ certain.

Arrivé d'ici à New-York, brick Rufus, Tripe, en 22 jours.

Arrivé d'ici à Liverpool, le 22 mai, l'Edward-Downes, Purdy.

Arrivé d'ici à Marseille, 13 mai, le Criterion et la Renane.

Arrivé d'ici à Amsterdam, 17 mai, le Leonidas, Michell.

Arrivé d'ici à Philadelphie, bricks Ella, Cole, et Billow, Sampson.

En charge à New-York pour ce port, brick Swan, Harding, devant partir le 15 juillet.

COUR DE PARISSIE—pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, le 28 Juillet 1830.—Overton Sewell contre ses créanciers et les créanciers de Sewell & Wallington.—La cession des propriétés du pétitionnaire ayant été acceptée par la loi pour le bénéfice de ses créanciers. Il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Mr. G. R. Stringer, notaire public, le 10 Août prochain 1830, pour délibérer sur la pétition ci-dessus mentionnée, et en même temps, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés demeurent suspendues.

[Signé] JAMES PITOT, juge. S. BLO-SMAN, Député Greffier.

29 juillet—5.2, ps

FROMAGE ET BEURRE DE GOSHEN.—Le sousigné offre à vendre à son magasin, rue Royale, No. 215,

30 caisses Fromages de Goshen, 26 barriques beurre

regus par le navire Frances, de New York, 27 juil.

BERNARD TURPIN.

Chois & Damus contre Longcope.

En vertu d'un writ de fieri Facias, à moi adressé par l'hon. G. Prieur, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le jeudi 5 août prochain, à midi, 7 CHEVAUX, 8 DRAYS et 2 CHARRIETTES, ou autant qu'il faudra pour satisfaire au jugement ci-dessus, ainsi que les frais dans cette poursuite.

27 juil. L. DAUNOY, Marshal.

MILLE livres de vieux Cuivre à vendre.

S'adresser à

24 Juillet FORESTIER.

AVIS.—Les personnes qui doivent à la société qui existait sous la raison de SARRAT & THOMAS, sont invités de régler leurs comptes entre les mains de l'un ou de l'autre des associés, d'ici à la fin d'Août, jour où le règlement de la société doit avoir lieu.

29 juillet—3 LOUIS THOMAS.

AVIS.—On offre à frêt, pour N. York,

soit dans la cale, ou sur le pont, environ 30 tonneaux bois de campêche, que l'on divisera sur plusieurs bâtimens—S'adresser rue Royale, No. 116.

18 juil.

UNE Dame Française pouvant enseigner tout ce qui constitue l'éducation d'une jeune personne, et en ayant fourni la preuve depuis qu'elle habite la Louisiane désirerait trouver une famille, soit à la ville soit à la campagne, où on la chargerait de l'éducation d'une ou de plusieurs demoiselles.

S'adresser pour plus amples renseignements à Mr. Louis Pilié, près la Bourse

19 Avril.—3/ps. 07

AVIS.

J'ai l'honneur de prévenir les dames et demoiselles de la Nouvelle-Orléans qui ont pris des leçons de Madame Reynolds ainsi que celles qui désirent apprendre ce genre de peinture, que j'ai l'honneur d'une manière plus parfaite, mes dessins plus réguliers, offrent des tableaux qui réunissent le velouté des fleurs à la fraîcheur du coloris. Ayant l'avantage de faire ceux de mes patrons qui nécessitent un trait plus fin, plus délicat sur cuivre, avantage que Madame Reynolds n'avait point, cela me fait espérer que les pères de famille voudront bien m'accorder leur confiance.

J'enseigne aussi en quelques leçons, à faire sur verre doré, le portrait à la silhouette ainsi que des encadrements de gravures; ces portraits d'une ressemblance parfaite, ont l'avantage de se conserver pendant plusieurs générations. Je consigne aussi des pantograpes à l'aide desquels on peut exécuter plusieurs espèces de dessins sans avoir dessiné, les diminuer ou les augmenter à volonté dans les règles les plus exactes des proportions.

Malgré les divers avantages, le prix des leçons sera le même que celui de Madame Reynolds.

A. REYNOLD, 27 juillet—2 Rue Bourbon, No. 172.

SE VENDRE.—Un Cabaret très agréable ditado, situé dans la esquina de las calles Burguena y Comy, No. 163. En la misma casa darán razon.

23 junio—5

Ventes à l'Encan.

PART. MOSSY.

SAMEDI, 31 du courant, il sera vendu au Café de la Bourse Hewlett, à midi précis.— Peggy, griffons, depuis 8 mois dans le pays, domestique, blanchisseuse, et un peu cuisinière. Mary, depuis 3 ans dans le pays, âgée de 39 ans, excellente blanchisseuse, avec Auguston son fils, âgé de 10 ans, parlant anglais et français, vendus ensemble.

Befey, âgée de 14 ans, bonne blanchisseuse et domestique de maison; relevant de maladie. Tous ces esclaves sont garantis bons sujets, et exempts des vices et maladies prévus par la loi.—Ils sont mis en vente parce que leur maître quitte le pays. 29 juillet.

PART. MOSSY.

JEUDI 5 Aout prochain il sera vendu à la Bourse Hewlett, à midi précis, une portion de TERRE située sur l'habitation de Mr. Villere, à environ 6 ou 7 milles plus bas que la ville et du même bord, mesurant deux arpens de face au chemin, ou au Heuva; sur un arpent de profondeur. Cette terre est à 4 arpens de distance de la borne supérieure de l'habitation Lacue. On vendra un arpent ou deux, payables en trois comptant, un tiers dans un an, un tiers dans deux ans, en billets, &c.

14 juillet.

PART. DUTHELLE.

A continuation de la vente des terrains du Faubourg Montreuil, aura lieu à la Bourse le 12 Août prochain. 17 juillet—8

Etat de la Louisiane.

PAROISSE ST. CHARLES.

COUR DES PREUVES.

LUNDI 23 Aout prochain, à 9 heures du matin, sur la propriété connue sous le nom d'habitation PIGOU, située en cette paroisse, rive gauche du Mississippi, à environ onze lieues au dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans.

A la requête de Messrs. Honoré Landreaux & James Freret, ce dernier agissant comme Exécuteur Testamentaire de feu Valentin Daublin, décédé en cette paroisse St. Charles, je procéderai à la vente publique et adjurai sur plus offrant et dernier enchère, l'habitation des F. CLAVES ci-après décrits, les ANIMAUX, LES Outils ARAUTOIRES, &c. qui dépendent de cette habitation; le tout appartenant à la société qui a existé entre le Sr. Honoré Landreaux et le dit feu Sr. Valentin Daublin, en communauté de biens avec sa femme Charlotte Broadlard, son épouse.

La dite habitation s'étend en superficie, située en cette paroisse St. Charles, rive gauche du fleuve, à environ 07 1/2 lieues au dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant vingt et un arpents de face au dit fleuve, sur une profondeur de quarante arpents, ou elle ne constitue qu'une largeur de dix arpents, sur laquelle il y a cent et soixante arpens de cannes plantées, quatre vingt six arpents de cannes et cent sept arpens de maïs, légumes, maison de maître, servante et moulin à cannes; le tout en bon état.

Quarante-neuf Esclaves des deux sexes dont les noms et âges suivent.—SAVOIR:

- JOE, Commandeur, âgé de 50 ans, JOHN SMITH, Charpentier, 30 ans, JEAN LOUIS, Nègre à talents, 35 ans, FRANÇOIS, Charretier et labourer, 50 ans, JUPITER, do. do. 40 ans, BERNARD, Labourer, charretier, (démé), 22, JACQUES, Labourer, 25 ans, WASHINGTON, Labourer, 20 ans, JOP, Labourer, 25 ans, CELESTIN, Labourer, 36 ans, PARS, Labourer, 29 ans, JOHN, Tonnelier, de 35 ans, CHARLES, Nègre des champs, 26 ans, VALERE, do. do. 35 ans, JOHN, do. do. 25 ans, SAM WILLIAMS, do. do. 26 ans, ADDISSON, Labourer, 24 ans, SAM, Nègre des champs, 40 ans, FRANK, do. 35 ans, HERBON, do. 28 ans, CHESTERFIELD, do. 27 ans, JOHN HO, do. 35 ans, BILL, do. 16 ans, AUGUSTE, do. 15 ans, NAT, Nègre des champs, 11 ans, PHILIPPE, do. (démé), 50 ans, MICHEL, do. do. 75 ans, LUCINDA, Nègresse des champs, 25 ans, CHLOP, do. do. 50 ans, TAYNA, fille de Chloé, âgée de 7 mois, FANNY, négresse orpheline, 4 ans, CHERISE, cuisinière, 28 ans, MARIANNE, hôpitalière, 73 ans, CHARLOTTE, Nègresse des champs, 22 ans, HENRIETTE, do. do. 26 ans, SALY, do. do. 25 ans, MARY, do. do. 28 ans, ADELAÏDE, do. do. 14 ans, LOUISE, do. do. 40 ans, MAIRE LOUISE, safile, 12 ans, SUCKY, négresse des champs, 15 ans, MANSA, do. do. 65 ans.

Les Animaux, les Outils Arautoires, et en un mot tout ce qui dépend de la dite habitation. Les objets ci-dessus décrits seront vendus en bloc.

CONDITIONS.—

1o. Treize mille piastres comptant.

2o. Vingt mille deux cents piastres pour lesquelles l'acquéreur prendra la restitution de l'hypothèque qui existe sur les dits biens, en faveur de la Banque de la Louisiane et qu'il se chargera de lui payer en l'acquit des vendeurs, comme suit:

SAVOIR.—Quatorze mille piastres le 29 Avril 1831, et onze mille deux cents piastres le 29 Avril 1832, avec la faculté de pouvoir prolonger le terme du paiement de la moitié de la dite somme de onze mille deux cents piastres, jusqu'au 29 Avril 1833.

En par l'acquéreur payant à la dite banque un intérêt de neuf pour cent par an et se conformant à ses réglemens.

3o. Le surplus du prix de l'adjudication payable en cinq termes égaux, savoir:—Mars 1831,